

SORTIE FAMILIALE A BRUGES

SAMEDI 10 JUILLET 2021



BULLETIN D'INSCRIPTION (1 BULLETIN PAR FAMILLE)

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	TÉLÉPHONE

TOUT MINEUR DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

Je soussigné(e), M/Mme,
responsable légal de (nom de l'enfant)....., autorise
mon enfant à participer à la sortie familiale organisée le samedi 10 juillet 2021 à Bruges et rentrer au domicile familial
sous la responsabilité de M / Mme

à remplir obligatoirement si l'adulte accompagnant est extérieur à la famille¹

DEPART SOUHAITE

7h30 en Mairie (retour prévu vers 20h30)

7h45 à la Confiserie (retour prévu vers 20h45)

FRAIS D'INSCRIPTION

..... adultes wimillois ou enfants de moins de 18 ans extérieur² X 10,00 € = €

Règlement : adultes extérieurs³ X 15,00 € = €

chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public) enfants wimillois de moins de 18 ans² X 6,00 € = €

espèces

Total à régler : €

*Ces tarifs comprennent le transport par autocar. Aucune inscription ne sera validée sans le règlement.
Toute inscription validée ne fera l'objet d'aucun remboursement sauf hospitalisation ou cas de force majeure.*

J'ai pris connaissance des formalités d'inscription et m'engage à participer à la sortie familiale organisée par la Ville de Wimille le samedi 10 juillet 2021 à Bruges (prévoir un pique-nique).

¹ Joindre obligatoirement une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale et une copie de la pièce d'identité en cours de validité du signataire de l'autorisation.

² Sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité du responsable légal, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

³ Inscriptions à partir du mercredi 7 juillet 2021.

DATE ET SIGNATURE

Inscriptions en mairie (dans la limite des places disponibles) : Mercredi 30 juin de 15h à 17h + 7 juillet de 10h à 12h puis de 16h à 17h. Priorité aux wimillois. Extérieurs si places disponibles.